

# DRÔME Le “droit de garde” tourne mal : il est poignardé sous les yeux de sa fillette de 8 ans

[ledauphine.com/faits-divers/2017/12/27/poignarde-sous-les-yeux-de-sa-fillette-de-8-ans](https://ledauphine.com/faits-divers/2017/12/27/poignarde-sous-les-yeux-de-sa-fillette-de-8-ans)



La mère venait de Marseille, le père de Montélimar. Et c'est au péage de l'A7, aux Tourrettes, que ces deux ex-époux s'étaient donné rendez-vous, dans le cadre d'un droit de garde de leur fillette de 8 ans ce 25 décembre, jour de Noël, vers 17 heures.

Mais la remise de l'enfant au père s'est déroulée dans un contexte pour le moins houleux. Le ton est en effet monté entre les deux parties, la mère étant venue avec son frère, sa mère et le compagnon de celle-ci.

## “Sauvé” grâce à sa veste en cuir

Soudain, le frère aurait porté un coup de poignard à son ex-beau-frère. Les quatre complices se sont ensuite éclipsés, reprenant la route et abandonnant la victime à son triste sort.

Cette dernière n'a dû la vie sauve qu'à son épaisse veste en cuir qui a “amorti” le coup de couteau et n'a pas touché le poumon. L'homme a eu l'énergie nécessaire pour faire le 17 et être secouru. Évacué sur le centre hospitalier de Montélimar, il s'est vu attribuer une ITT de 10 jours.

L'enquête a été conduite par la brigade motorisée de Malataverne, renforcée par la brigade de recherche de Pierrelatte. C'est finalement hier matin que trois des quatre agresseurs ont été interpellés à leur domicile dans la région de Marseille, avec l'aide des gendarmes des

Bouches-du-Rhône.

## Trois personnes placées en garde à vue

---

Ils ont été placés en garde à vue. L'auteur du coup de couteau, qui devait être déféré au parquet en fin de journée, devrait être poursuivi pour violences avec arme ; les deux autres, à savoir la mère et la grand-mère de l'enfant, pour non-assistance à personne à danger.

Publié le 28/12/2017 à 06:02 |

